

Tous ces petits produits sont récoltés, de trois mois en trois mois, par les *Recteurs*, aidés du *Clerc* ou du *Secrétaire*, et versés dans la caisse commune sur un récépissé des *Tresoriers*.

Enfin diverses quêtes annuelles se font (à l'occasion des grandes fêtes) avec toute la solennité requise, par les administrateurs en personnes ou par des bourgeois spécialement délégués, dans les églises, dans les hôpitaux et aux deux bouts du *pont de Saône*.

Ce n'est pas tout; dans leur ardente initiative, ces hommes dévoués et généreux recourent à des moyens que nous n'osons plus employer de nos jours :

Les aumônes individuelles sont *prohibées* et les œuvres de bienfaisance pratiquées précédemment par diverses communautés religieuses sont abolies (26), afin de concentrer tous les dons au profit de l'œuvre nouvelle, de l'œuvre essentielle qui les primait toutes à cette époque.

Chaque siècle ne devrait-il pas ainsi consacrer toutes ses forces, toutes ses ressources, à l'accomplissement de la destinée que la Providence lui assigne?

En ces temps rudes et primitifs, où la force physique dominait tout, les besoins du corps étaient les plus impérieux. — La société n'avait pas encore subi ces perturbations morales qui ont donné naissance à cette soif de savoir, mais aussi de jouir et qui font, dès lors, de l'éducation et de l'instruction chrétienne la grande œuvre du xix^e siècle.

(26) *La Police de l'Aumône*, *Seb. Gryphius*, 1539. — Archives de la Charité, *passim*.